

Les signes d'alerte

La maladie d'Alzheimer est une maladie dégénérative qui provoque des lésions au cerveau.

Les symptômes peuvent comprendre :

- des pertes de mémoire
- des difficultés à accomplir des tâches de la vie quotidienne
- des changements d'humeur
- des troubles du comportement et du jugement.

Il n'y a actuellement pas de possibilité de guérison mais il existe des traitements qui agissent sur ces symptômes et qui ralentissent leur vitesse d'évolution. L'évolution de cette maladie est difficile à prévoir et peut être très différente d'une personne à une autre. Certaines personnes penseront à tort que ces symptômes sont dus au processus normal du vieillissement...

Il est donc important de consulter un médecin dès l'apparition de l'un de ces symptômes.

Afin de vous aider à les reconnaître, voici différents signes qui pourront vous alerter :

• Troubles de la mémoire récente :

Une personne malade oublie généralement ce qui s'est produit récemment : oubli d'un rendez-vous, d'une conversation, de l'endroit où elle a posé ses clés de voiture, de la personne vue la veille...

• Difficultés à exécuter des tâches de la vie quotidienne :

Oublier un plat en cours de cuisson, ne plus savoir se servir du téléphone, ne plus se souvenir du code de sa Carte Bancaire, ne plus pouvoir faire les courses sans une liste, avoir des accrochages avec sa voiture, payer deux fois ses factures...

• Désorientation dans le temps et dans l'espace :

Dans un premier temps, la personne malade oublie l'année puis la saison, le mois et la date du jour. Le malade peut se perdre dans des endroits qu'il connaissait auparavant...

• Problèmes de langage :

La personne malade perd peu à peu son vocabulaire, elle cherche ses mots ou en substitue un à un autre...

• Changement d'humeur et de comportement :

La personne malade peut avoir une réaction inappropriée, elle peut devenir agressive, méfiante (elle peut penser que quelqu'un lui veut du mal) ; elle peut aussi se replier sur elle-même. Il peut y avoir des changements d'humeur rapides, passer du calme aux pleurs et à la colère sans raison apparente,...

• Perte d'intérêt :

Une personne malade peut devenir très passive et ne plus avoir envie de prendre part aux activités de la vie quotidienne, ne plus faire son ménage, ne plus avoir aucun loisir, ne plus s'occuper de son apparence...

Les Lieux de diagnostic

La consultation mémoire

Elle répond à vos préoccupations du quotidien et participe à la prise en charge de la maladie en concourant à :

- établir ou préciser un diagnostic de maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés ;
- rassurer les personnes exprimant une plainte mnésique mais qui ne présentent pas de syndrome démentiel et leur proposer un suivi ;
- mettre en place un projet de soins personnalisé et l'articuler avec le plan d'aide élaboré par des professionnels ;
- participer au suivi des personnes malades en partenariat avec les médecins de ville (généralistes, neurologues, psychiatres ...) et les professionnels médico – sociaux ;
- permettre le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles pour la personne malade et son entourage. Pour remplir ces missions, les consultations disposent d'équipes composées de plusieurs professionnels qui réalisent sur une ou plusieurs journées tous les examens nécessaires.

Votre médecin traitant doit, pour cela, vous adresser à une consultation mémoire dans le cadre d'un parcours de soins coordonné :

1. Dans des établissements de santé :

- **C.H.U. Bordeaux - Centre Mémoire de Ressource et de Recherche d'Aquitaine :**
 - Neurologie adulte : Hôpital Pellegrin - Place Amélie Raba Léon 33 076 BORDEAUX Tél : 05 57 82 01 16
 - Gériatrie (75 ans & plus) : Hôpital X. Arnozan - avenue du Haut Lévêque 33600 PESSAC
Tél : 05 57 65 67 11
- **Résidence les Fontaines de Monjous** – 9 rue des F. de Monjous 33173 GRADIGNAN
Tél : 05 57 35 28 28
- **Hôpital Suburbain** : 97 avenue Georges Clemenceau 33110 LE BOUSCAT
Tél : 05 56 42 49 49
- **Maison de Santé Bagatelle** : 203 route de Toulouse BP 48 33401 TALENCE CEDEX
Tél : 05 57 12 35 30

2. Chez un spécialiste (neurologue, psychiatre...)

Vous pouvez également consulter des médecins libéraux spécialistes qui pourront réaliser les examens et prescrire les traitements appropriés au diagnostic qui aura été posé.

Comment préparer la consultation ?

- Il est important d'apporter :
 - la liste des médicaments que vous avez pris ou prenez
 - la liste des traitements qui vous ont aidé et ceux qui ont entraîné des effets désagréables ou inhabituels - les résultats des examens qui vous ont été demandés
 - les images radiographiques, scanner en votre possession
 - les lunettes et appareils auditifs si besoin

Mettez ces éléments dans votre sac la veille de votre consultation pour ne pas les oublier.

- Noter tout ce que vous avez détecté :
 - Des problèmes dans les activités de la vie quotidienne (habillage, conduite automobile, repas, toilette, gestion des comptes,...)
 - Des troubles du comportement ou des changements d'humeur (tristesse subite, anxiété, agressivité, perte d'initiative, délires, hallucinations,...)
 - Des troubles de la mémoire
 - Des troubles du langage
- Noter sur une feuille toutes les questions que vous souhaitez poser au médecin.